



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

MODALITES DE SELECTIONS

INTERNATIONALES

Saison sportive 2017

Version au 22 décembre 2016

MODALITES GENERALES DES SELECTIONS EN EQUIPE DE FRANCE (HORS ELITE)

PREAMBULE

L'objectif majeur de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) est d'obtenir à minima une médaille lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Le calendrier sportif international est très dense. Pour toutes les disciplines reconnues de haut niveau de la fédération, les sélections en Equipe de France visent à la fois à être médaillées dans les épreuves de référence (Championnats d'Europe et Championnats du Monde) et contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous de demain.

CADRE GENERAL

- 1- Le Directeur Technique National (DTN) est le sélectionneur, il arrête la sélection après consultation du comité de sélection.
- 2- Les sportifs doivent être licenciés auprès de la F.F.TRI. pour la saison 2017.
- 3- Un quota peut être attribué au choix du sélectionneur en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribueraient les instances internationales (E.T.U.-I.T.U.).
- 4- Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés au sein de l'équipe de France pour la compétition correspondante.
- 5- Si le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la F.F.TRI., le sélectionneur choisit les sélectionnés dans l'intérêt de l'Equipe de France après consultation du comité de sélection.
- 6- Après l'attribution des places aux sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection, s'il reste des places à attribuer, le sélectionneur peut, à discrétion, en s'appuyant éventuellement sur les critères d'éligibilité, décider de sélectionner un ou des sportifs dans l'intérêt de l'équipe de France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la publication de la sélection et de son évolution probable. Un ou des sportif(s) pourra (pourront) être retenu(s) pour participer à une stratégie collective permettant à un autre membre de l'équipe de France de décrocher une médaille.
- 7- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer le quota attribué au pays.
- 8- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

- 9- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau dûment signée, à la conformité de la préparation définie avec l'Entraîneur National et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte international.
- 10- Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ou du non-respect du calendrier de compétitions.
- 11- Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par l'International Triathlon Union (I.T.U.) et/ou par l'European Triathlon Union (E.T.U.) aux règles en vigueur pour les Championnats du Monde et d'Europe.
- 12- La F.F.TRI. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la F.F.TRI. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

EQUIPE DE FRANCE JUNIOR

TRIATHLON

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312Z - N° SIRET 337 535 868 00034



Tests de sélection :

Des tests de sélection pour les Championnats du Monde et d'Europe Junior de triathlon sont organisés le samedi 18 et dimanche 19 mars 2017 à Saint-Raphaël sous la responsabilité du Directeur Technique National ou de son représentant.

Les sportifs qui désirent passer les évaluations doivent remplir le formulaire en ligne avant le mercredi 15 février:

<https://docs.google.com/a/fftri.com/forms/d/1pCnGamXO-l73tg8DlnkzzNt5Tz51S2g3YR4Lk3nLqjs/viewform>

CHAMPIONNAT DU MONDE

Lieu : ROTTERDAM (Pays-Bas)

Date de l'épreuve : 14 au 17 septembre 2017

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 1998 et 2001 peuvent prétendre à la sélection.

Femmes et Hommes

Quota maximal I.T.U. : 3 Femmes / 3 Hommes

Critères d'accès à la sélection:

- Etre Champion(ne) du Monde de Triathlon Junior 2016
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat d'Europe de Triathlon Junior 2017

Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat du Monde de Triathlon Junior 2016
- Avoir terminé dans les 8 premier(e)s du championnat d'Europe de Triathlon Junior 2017
- Avoir remporté la coupe d'Europe junior 2017 de Triathlon de Quarteira à condition d'avoir au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées au départ
- Avoir réalisé moins de 27'15" pour les femmes et 24'30" pour les hommes à l'addition des temps aux tests de sélection avec un temps minimum de 10'15" pour les femmes et 9'30" pour les hommes sur le 800 NL natation et un temps minimum de 17'15" pour les femmes et de 15'15" pour les hommes sur le 5000 m course à pied.

Date de publication de la sélection : 21 juin 2017

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Lieu : KITZBUHEL (Autriche)

Date de l'épreuve : 16 au 18 juin 2017

Seuls (es) les sportifs nés (e)s entre 1998 et 2001 peuvent prétendre à la sélection.

Femmes et Hommes

Quota maximal E.T.U. : 5 femmes / 5 hommes

Critères d'accès à la sélection

- Etre Champion(ne) d'Europe de Triathlon Junior 2016.
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat du Monde de Triathlon Junior 2016.
- Avoir remporté la coupe d'Europe junior 2017 de Triathlon de Quarteira à condition d'avoir au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées au départ.
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s et avoir réalisé moins de 27'30" pour les femmes et 24'30" pour les hommes à l'addition des temps aux tests de sélection avec un temps minimum de 10'15" pour les femmes et 9'30" pour les hommes sur le 800 NL natation et un temps minimum de 17'30" pour les femmes et de 15'15" pour les hommes sur le 5000 m course à pied.

Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat d'Europe de Triathlon Junior 2016.
- Avoir réalisé moins de 27'45" pour les femmes et 24'45" pour les hommes à l'addition des temps aux tests de sélection avec un temps minimum de 10'15" pour les femmes et 9'30" pour les hommes sur le 800 NL natation et un temps minimum de 17'45" pour les femmes et de 15'30" pour les hommes sur le 5000 m course à pied.
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s de la coupe d'Europe junior de triathlon 2017 de Quarteira à condition d'avoir au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées au départ.

Date de publication de la sélection : 5 avril 2017

CHAMPIONNAT D'EUROPE par équipe

Lieu : KITZBUHEL (Autriche)

Date de l'épreuve : 18 juin 2017

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais mixte (sous réserve de modification par l'E.T.U.)

Mixte : Jusqu'à 2 équipes composées de 2 femmes et 2 hommes pourraient être inscrites auprès de l'E.T.U..

Les athlètes sélectionnés sur la course individuelle du Championnat d'Europe s'engagent à être à la disposition du sélectionneur pour participer à cette épreuve.

Date d'annonce de la sélection : 17 juin 2017